

## RETRAITS

### Par le bénéficiaire

À compter de la première année d'études post-secondaires dans un établissement d'enseignement autorisé.

#### Capital

- cotisations

**Sans imposition**

#### Revenus

- subventions

**Imposition l'année du retrait**

- intérêts, gains en capital

**Imposition l'année du retrait**

### Par le souscripteur

Au besoin ou à la fin du régime dans l'éventualité où le bénéficiaire ne poursuit pas d'études post-secondaires.

#### Capital

- cotisations

**Sans imposition**

#### Revenus

- subventions

**Remboursement aux gouvernements**

- intérêts, gains en capital

**Ajout au revenu annuel avec un impôt supplémentaire**  
ou

**Possibilité d'en effectuer le transfert dans un REER à certaines conditions, dont celle d'avoir des droits de cotisations inutilisés**

Il n'est jamais trop tôt pour planifier

l'avenir de ceux qui nous sont chers.

Afin d'en savoir davantage sur le

REEE FMOQ et pour adhérer au régime,

n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

#### Montréal

Téléphone : **514 868-2081**  
Sans frais : **1 888 542-8597**  
Télécopieur : 514 868-2088

#### Québec

Téléphone : **418 657-5777**  
Sans frais : **1 877 323-5777**  
Télécopieur : 418 657-7418

#### Site Internet

[www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com)

#### Courriel

[info@fondsfmoq.com](mailto:info@fondsfmoq.com)

# QUAND LE VERBE APPRENDRE SE CONJUGUE AU FUTUR



LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES

L'ÉDUCATION A TOUJOURS  
 OUVERT DES PORTES ET,  
 DANS LE MONDE ACTUEL,  
 LA DEMANDE SANS PRÉCÉDENT  
 DE RESSOURCES AYANT  
 RÉUSSI DES ÉTUDES  
 SUPÉRIEURES ET REÇU  
 UNE FORMATION SPÉCIALISÉE  
 NE CESSE D'AUGMENTER.



Avec les frais de scolarité en constante croissance, le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) offre une solution à ceux qui veulent accumuler, pour leurs proches, un capital à des fins d'éducation post-secondaire, tout en bénéficiant des avantages fiscaux reliés au programme.

Conscients que vous, de la communauté médicale, comptez parmi les plus scolarisés de notre société et convaincus que vous êtes très sensibilisés à l'importance de bien préparer l'avenir de vos proches, nous avons mis de l'avant le REEE FMOQ tout particulièrement à votre intention.

#### DESCRIPTION

Le REEE permet d'amasser un capital dont les revenus travaillent à l'abri de l'impôt et de profiter de subventions gouvernementales, le tout dans le but d'aider des personnes chères (appelées bénéficiaires) à poursuivre des études post-secondaires.

#### NOTE IMPORTANTE

Le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire est obligatoire pour procéder à l'ouverture d'un REEE.

#### CARACTÉRISTIQUES

- Régime individuel (argent investi au compte de chaque bénéficiaire)
- Cotisations annuelles illimitées jusqu'au plafond viager de 50 000 \$<sup>1</sup>
- Admissible aux subventions gouvernementales en vigueur<sup>1</sup> :
  - Canada : 20 % des premiers 2 500 \$ cotisés annuellement, maximum viager de 7 200 \$
  - Québec : 10 % des premiers 2 500 \$ cotisés annuellement, maximum viager de 3 600 \$
- Admissible aux divers Fonds FMOQ

<sup>1</sup> Sujet à changement sans préavis.

#### AVANTAGES

- Régime bonifié par les subventions gouvernementales (Canada et Québec)
- Cotisations forfaitaires ou périodiques au choix du souscripteur
- Revenus de placement exonérés d'impôt pour le souscripteur
- Rendements concurrentiels
- Relevés de placement trimestriels
- Sans frais d'administration

Le tableau ci-contre illustre la croissance d'un investissement annuel régulier de 2 500 \$ assujetti à un taux d'imposition de 48 % comparativement au même investissement fait dans un Régime enregistré d'épargne-études, en supposant un taux de rendement de 7 % composé annuellement dans les deux cas.

INVESTISSEMENT RÉGULIER		INVESTISSEMENT DANS UN REEE	
■ Capital investi	■ Revenu	■ Capital investi	■ Subventions gouvernementales
		■ Revenu	

